



Bonjour à tous,

Tout d'abord, j'espère sincèrement que vous êtes tous en forme.

Cette période est décidément très particulière. Elle nous bouscule dans notre quotidien, dans nos habitudes, dans nos relations aux autres, dans notre travail et dans nos activités sportives. Pour certains, elle est synonyme de contraintes d'organisation, d'angoisse face à la maladie, de privation de liberté, pour d'autres, elle provoque de graves difficultés financières.

A ce sujet, je voulais vous informer que notre partenaire « Conqueed » se voit dans l'obligation de cesser son activité. Ci joint le message de Monsieur Combet, le dirigeant de cette entreprise.

*« Après avoir rencontré les plus grandes difficultés à retrouver une clientèle sur la fin 2019, la crise liée au covid19 a ruiné les derniers espoirs de faire repartir l'activité de Conqueed.*

*En, conséquence et après de multiples sacrifices professionnels comme privés, je me suis résigné à déposer le bilan et à engager une liquidation judiciaire de celle-ci.*

*Dans quelques semaines, Conqueed n'existera malheureusement plus. Vous m'en voyez considérablement navré. »*

Nous avons établi un partenariat avec Mr Combet en 2017, depuis, il nous a témoigné beaucoup de reconnaissance et n'a pas manqué de la manifester au travers de sa présence lors de manifestations et par son soutien financier.

Nous le remercions très sincèrement et lui souhaitons de pouvoir rebondir vers d'autres opportunités professionnelles.

Concernant les différents championnats, la fédération a pris un certains nombres de décisions. Je vous invite à consulter le site de la FFTA, via le lien suivant :

<https://www.fftta.fr/actualites/decisions-du-comite-directeur-du-6-avril-2020>

En ce qui concerne la CAVL, le calendrier est également modifié : Le TAE du 10 mai est annulé. Nous ne savons pas encore, si nous pourrons maintenir le 3D du 27 et 28 juin. Il risque d'y avoir des restrictions quant à l'organisation de manifestations regroupant du public...

Également, concernant les cours adultes et jeunes, nous ne savons pas si nous serons autorisés à les reprendre, pour les quelques semaines qu'il va rester.

Je vous informerai lorsque j'aurais des informations plus précises.

Tout de même une bonne nouvelle dans tout ce contexte perturbé : le conseil départemental d'Indre et Loire nous renouvelle la subvention annuelle de 2500€ pour notre fonctionnement.

Autre information, compte tenu du contexte de confinement et donc de l'impossibilité de suivre les cours dispensés par nos formateurs pendant une longue période, le Conseil d'Administration de la CAVL a pris la décision de réduire le coût de la formation à 50€ (la moitié du coût) pour la saison prochaine. Ceci s'appliquera aux personnes qui étaient inscrites aux cours durant la saison 2019-2020 et qui renouvelleront leur adhésion.

Ce confinement est nécessaire. Plus nous le respecterons, plus nous protégerons les personnes fragiles et moins ça durera longtemps.

Bon courage à tous, prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement,

Nadia BOUILLY.